

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE FOSSES
COMMUNE DE VIARMES**

*Date de Convocation : 23 juin 2017

*Date d’Affichage : 23 juin 2017

*Conseillers en exercice : 29

*PRESENTS : 19

*VOTANTS : 29

*POUVOIRS : 10

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU JEUDI 30 JUIN 2017**

L’an deux mil dix-sept, le vendredi trente juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de VIARMES, en séance publique, sous la Présidence de Madame Marie-Pascale FERRE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

ETAIENT PRÉSENTS :

Marie-Pascale FERRE, Olivier DUPONT, Valérie GAUCHET, Daniel DESSE, Laurence BERNHARDT, Georges ABBOU, Jacques RENAULT, Gérard ALLART, Michel FAUCHE, Dominique NOCTURE, Sylvie BOCOBZA, Sarah BEHAGUE, Isabelle POULINGUE, Hugues BRISSAUD, Michèle FRAÏOLI, Pierre FULCHIR, Laurence AUSSEIL, Aude MISSENARD, Laurent DABOVAL

Formant la majorité des membres en exercices

POUVOIRS :

Monsieur William ROUYER a donné pouvoir à Madame Marie-Pascale FERRE

Madame Marguerite SARLAT a donné pouvoir à Madame Valérie GAUCHET

Monsieur Roger ADOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier DUPONT

Monsieur Sylvain BENAYOUN a donné pouvoir à Monsieur Georges ABBOU

Madame Karine GAUTHIER-JANNOT a donné pouvoir à Madame Isabelle POULINGUE

Monsieur Pierre-Etienne BRIET a donné pouvoir à Monsieur Hugues BRISSAUD

Madame Sabine JAMET a donné pouvoir à Monsieur Michel FAUCHE

Monsieur Fabien BIGNOLAIS a donné pouvoir à Madame Laurence BERNHARDT

Monsieur Patrice LEFEBRE a donné pouvoir à Madame Aude MISSENARD

Monsieur Frédéric JUNG a donné pouvoir à Monsieur Pierre FULCHIR

Madame Dominique NOCTURE, Conseillère Municipale, a été désignée secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Présidente ouvre la séance à 13 h 04.

1) Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs.

Par circulaire du 12 juin 2017, la préfecture a informé les communes du renouvellement des sénateurs qui interviendra le dimanche 24 septembre 2017.

A cet effet, les conseils municipaux des communes ont été convoqués le vendredi 30 juin afin de désigner leurs délégués et suppléants (décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017) en vue de l’élection des sénateurs.

Seuls peuvent être élus délégués ou suppléants d’un conseil municipal les conseillers municipaux et les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune intéressée.

Il est précisé que les députés, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux ne peuvent être désignés délégués, élus ou de droit, par les conseils municipaux dans lesquels ils siègent. Néanmoins, ces élus participent à la désignation des délégués des conseils municipaux et à celle de leurs suppléants.

Tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants. Aucune personne extérieure au conseil municipal ne peut présenter de candidats.

Pour les communes de plus de 3500 habitants, il devra être procédé à l'élection de quinze délégués titulaires et de cinq délégués suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes des candidats peuvent être remises au président du bureau électoral par tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux, à compter de la publication du décret convoquant les conseils municipaux pour l'élection des délégués et suppléants et avant l'ouverture du scrutin. Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

Le bureau électoral devra comprendre :

- Le maire ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du C.G.C.T..
Compte-tenu de l'absence de M. William ROUYER, Maire, la présidence a été assurée par Madame Marie-Pascale FERRÉ.
- Deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin.
Au regard de la liste des élus présents, ce jour : Monsieur Jacques RENAULT et Monsieur Georges ABBOU
- Deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin
Au regard de la liste des élus présents ce jour : Monsieur Laurent DABOVAL et Madame Isabelle POULINGUE

Madame la Présidente indique aux élus du Conseil Municipal qu'une seule liste a été déposée (candidat tête de liste : M. William ROUYER). Elle informe l'assemblée qu'elle a à sa disposition, un bulletin de vote ainsi qu'une enveloppe et que les élus peuvent, s'ils le souhaitent, s'isoler.

Madame Marie-Pascale FERRE rappelle également que les conseillers municipaux détenant un pouvoir doivent également procéder à un vote pour l'élu ayant donné son pouvoir et que Monsieur Daniel DESSE compte-tenu de son mandat de Conseiller Départemental est d'ores et déjà électeur sénatorial.

Madame la Président leur demande de déposer leur enveloppe dans l'urne prévue à cet effet.

Dès que tous les conseillers ont voté, le bureau électoral procède au dépouillement.

Il constate que le nombre d'enveloppes est de **29**, que le nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau est de **2**, que le nombre de votes blancs est de **4**. Le nombre de suffrages exprimés est donc de **23**.

Les délégués titulaires sont :

M. William ROUYER, Mme Marie-Pascale FERRE, M. Olivier DUPONT, Mme Valérie GAUCHET, M. Georges ABBOU, Mme Laurence BERNHARDT, M. Jacques RENAULT, Mme Marguerite SARLAT, M. Roger ADOT, Mme Dominique NOCTURE, M. Gérard ALLART, M. Michel FAUCHE, Mme Laurence AUSSEIL, M. Pierre FULCHIR, Mme Aude MISSENERD.

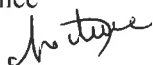
Les délégués suppléants sont :

Mme Sylvie BOCOBOZA, M. Sylvain BENAYOUN, Mme Sarah BEHAGUE, M. Laurent DABOVAL et M. Frédéric JUNG.

Le procès-verbal de l'élection des délégués du conseil municipal est établi et sera porté par la Police Municipale à l'issue de la séance.

La séance est levée à 13 h 40

Dominique NOCTURE
Secrétaire de Séance



Marie-Pascale FERRE
Présidente de Séance



Marie-Pascale FERRE

Olivier DUPONT

Valérie GAUCHET

Daniel DESSE

Laurence BERNHARDT

Georges ABBOU

Jacques RENAULT

Gérard ALLART

Michel FAUCHE

Dominique NOCTURE

Sylvie BOCOBZA

Sarah BEHAGUE

Isabelle POULINGUE

Hugues BRISSAUD

Michèle FRAÏOLI

Pierre FULCHIR

Laurence AUSSEIL

Aude MISSENERD

Laurent DABOVAL